



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°18
Réunion du 8 janvier 2026

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mmes GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)
MM. FERGAN – LE LOUET (CD) – MEUNIER (CD) – BORDET (CD)

Assistant : Mme LE MOEL (ALTERNANTE)
M. FOFANA

Excusé(e)s : Mme LOMON
M. NJIMAFO (ALTERNANT)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur la site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE
DU CLUB**

GUIDE
DU CLUB

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 19/12/2025 au 08/01/2026					
Dossier N°274	21/12/2025	582618	JABC	Forfait avisé hors délais : FUTSAL U15 du 21/12/2025 - n°55056396 JABC 1/ ASNIERES FUTSAL 1	JABC 1 : -1 Point (0 but) ASNIERES FUTSAL 1 : 3 points (5 buts) 1er Forfait avisé hors délais de l'équipe JABC 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°275	22/12/2025		3CD	Réception FMI et rapports des officiels, forfait non avisé des PORTUGAIS EN France. COUPE HDS ANCIENS du 21/12/2025 - n°55245210 VILLENEUVE LA GARENNE 32/ PORTUGAIS EN France 31	La 3CD prend note du forfait non avisé du club du PORTUGAIS EN France. Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge des PORTUGAIS EN France. Le club de VILLENEUVE LA GARENNE pour le prochain tour.
Dossier N°276	22/12/2025		3CD	Réception FMI et rapport de l'officiel, forfait non avisé des JEUNES D'ANTONY COUPE HDS SENIORS du 21/12/2025 - n°55254206 SURESNES JS 2/ JEUNES ANTONY 1	La 3CD prend note du forfait non avisé du club des JEUNES ANTONY. Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge des JEUNES ANTONY. Le club de SURESNES JS pour le prochain tour.
Dossier N°277	22/12/2025		3CD	Courriel de l'officiel, forfait non avisé de FONTENAY AUX ROSES COUPE HDS U18 du 21/12/2025 - n°55245381 FONTENAY AUX ROSES 21/ STADE Français 21	La 3CD prend note du forfait non avisé du club de FONTENAY AUX ROSES Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge de FONTENAY AUX ROSES. Le club de STADE Français pour le prochain tour.
Dossier N°278	22/12/2025		3CD	Réception de l'attestation de la municipalité de Rueil Malmaison nous confirmant l'indisponibilité des installations pour la rencontre. ANCIENS +45 ans à 8 du 21/12/2025 - n°54490563 ABEILLE RUEIL 32/ CSM CLAMART 34	La 3CD reporte la rencontre à une date ultérieure.

Dossier N°279	02/01/2026	520810	CHEMINOTS OUEST	Forfait avisé hors délais : COUPE HDS U14 du 03/01/2026 - n°55245267 ACBB 23/ CHEMINOTS OUEST 21	La 3CD prend note du forfait avisé hors délais du club des CHEMINOTS OUEST. Amende 25€ (voir Annexe Financière n°2) Le club de ACBB pour le prochain tour.
Dossier N°280	04/01/2026		3CD	Réception FMI et rapport officiel, rencontre non jouée pour terrain impraticable. ANCIENS D3 du 04/01/2026 - n°53445164 FC MEUDON 31/ PORTUGAIS EN France 31	Officiels de la rencontre non jouée à la charge du District. La 3CD prend note et reporte la rencontre à une date ultérieure
Dossier N°281	05/01/2026		3CD	Réception FMI et rapport officiel, rencontre non jouée pour terrain impraticable. ANCIENS D5 du 04/01/2026 - n°53693480 FONTENAY AUX ROSE 32/ SCEAUX FC 31	Officiels de la rencontre non jouée à la charge du District. La 3CD prend note et reporte la rencontre à une date ultérieure
Dossier N°282	05/01/2026		3CD	Réception FMI et rapport officiel, rencontre non jouée pour terrain impraticable. SENIORS D5 POULE B du 04/01/2026 - n°54551021 MEUDON AS 2/ VLG FOOT 92 1	Officiels de la rencontre non jouée à la charge du District. La 3CD prend note et reporte la rencontre à une date ultérieure
Dossier N°283	06/01/2026		3CD	Forfait non avisé de ANTONY FOOT EVOLUTION : Crit U10 Poule M du 13/12/2025 - n°54982608 AS ARARAT ISSY 21 / ANTONY FOOT EVO 21	1er Forfait non avisé de l'équipe U10 Poule M d' ANTONY FOOT EVO 21 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°284	06/01/2026		3CD	Réception FMI et rapport officiel, rencontre non jouée pour terrain impraticable. SENIORS D5 du 04/01/2026 - n°54550970 RACING CFF 3 / SURESNES JS 3	Officiels de la rencontre non jouée à la charge du District. La 3CD prend note et reporte la rencontre à une date ultérieure
Dossier N°285	06/01/2026		3CD	Réception FMI et rapport officiel, rencontre non jouée pour terrain impraticable. ANCIENS D1 du 04/01/2026 - n°53490160 ACBB / CSM CLAMART	Officiels de la rencontre non jouée à la charge du District. La 3CD prend note et reporte la rencontre à une date ultérieure
Dossier N°286	07/01/2026	539013	RACING CFF	Nous informe d'un doublon de match, COUPE HDS SENIORS et SENIORS D5. COUPE HDS SENIORS du 18/01/2026 - n°55300036 RUEIL MALMAISON FC 3 / RACING CFF3 SENIORS D5 du 18/01/2026 - n°54551023 VLG FOOT 92 1 / RACING CFF 3	La 3CD prend note et reporte la rencontre ci-dessous à une date ultérieure SENIORS D5 du 18/01/2026 - n°54551023 VLG FOOT 92 1 / RACING CFF 3

III. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

• DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
Critérium U11	Poule M	13/12/2025	54984749	1	Fc Bourg La Reine	1	Fontenay Aux Roses

• CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
Critérium U10	Poule K	06/12/2025	54982469	27	Boulogne Bil. Ac	23	Neuilly O.
Crit U11 Fém	Poule A	06/12/2025	54939706	1	Csm Clamart Foot	2	Csm Clamart Foot
Critérium U12	Poule C	06/12/2025	54959396	22	Levallois Sc	26	Rueil Malmaison Fc
Critérium U12	Poule D	06/12/2025	54959480	23	Levallois Sc	27	Rueil Malmaison Fc
Critérium U11	Poule F	06/12/2025	54984336	2	Levallois Sc	2	Asnieres Fc
Critérium U11	Poule H	06/12/2025	54984450	4	Levallois Sc	4	Asnieres Fc
Critérium U13	Poule I	06/12/2025	54957998	2	Malakoff Usm	2	Csm Clamart Foot
Critérium U10	Poule L	06/12/2025	54982541	24	Suresnes J.S.	24	Rueil Malmaison Fc
Critérium U12	Poule D	06/12/2025	54959479	24	Villeneuve Garenne	23	Stade Francais

Article 44 - FEUILLES DE MATCHS

44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 -F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.

44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :

- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,**
- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.**

Sous/Commission F.M.I.

Procès-Verbal n° 11

Réunion du 07 Janvier 2026

Animateur : M. G. DELORME

Présent(e)s : M. M. SOUKUP – A. VIAUD – D. TCHENQUELA – L. BROUDIC

I. Rappel des règles F.M.I.

=====

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.

La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

RAPPEL -- RAPPEL

3 Rappels importants :

- 1) **Les préparations de composition d'équipe doivent se faire uniquement sur le site : « FMI.FFF.FR -page feuille de match -compo »**
- 2) Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « **Dirigeant responsable** » sur la tablette le signe « **DR** » s'inscrit sur la ligne du dirigeant.
- 3) **RAPPEL IMPORTANT – RAPPEL IMPORTANT**
Il est « **obligatoire d'avoir au moins un dirigeant licencié présent sur le banc de touche et un dirigeant faisant la touche. A la signature de la feuille de match, si aucun nom ne figure dans la case « dirigeant » vous devez préciser dans la rubrique « observations d'après match » le nom du dirigeant présent sur la rencontre.**

II. Courrier des clubs

**Si vous n'avez pas mis à jour votre mot de passe sur « footclub » à la demande de la F F F , nous ne pouvons pas considérer que l'absence de préparation est « un bugg »
C'est un oubli sanctionnable.**

TRES IMPORTANT, vous devez sur la version « 5.0.11 » de la FMI cocher à la signature d'après match, la case « dirigeant responsable » avant de signer.

**SINON EN JEUNES, LA FEUILLE EST SIGNEE PAR UN MINEUR, C'EST UNE FAUTE AMENDABLE ;
Encore trop de clubs l'oublient encore.**

III. Amende pour signature feuille de match par joueur mineur (absence de cochet la case à la signature)

La feuille de match signée par un mineur en « jeunes ». est amendable Article 10.2. Cas n° 5 Annexe 13 du R.S.G. du 92

E.S. NANTERRE – Match n° 55245249 – Coupe U14
F.C. CHAVILLE – Match n° 55245256 – Coupe U 14
A.S. MEUDON – Match n° 55245274 – Coupe U14
U.S. VILLE D'AVRAY – Match n° 55245274 – Coupe U14
J.S. SURESNES – Match n° 55245247 – Coupe U 14
US METRO – Match n° 55245248 – Coupe U 14
COURBEVOIE SPORTS – Match n° 55252450 – Coupe U16
SEVRES F C 92 – Match n° 55252440 – Coupe U16
J.S.C. NANTERRE – Match n° 55252444 – Coupe U16
J.S.C. NANTERRE – Match n° 55245259 – Coupe U 14
CLICHY FUTSAL – Match n° 55056305 – U13 FUTSAL
PUTEAUX FUTSAL – Match n° 55056305 – U13 FUTSAL
NEUILLY F.C. – Match n° 55056395 – U 15 FUTSAL
F.C. ISSY – Match n° 55056395 – U 15 FUTSAL
AS VOLTAIRE CHATENAY – Match n° 55252437 – Coupe U16
PUTEAUX FUTSAL – Match n° 55056397 – U15 FUTSAL
J.A. BOIS COLOMBES – Match n° 55056378 – U15 FUTSAL
ASNIERES FUTSAL – Match n° 55056378 – U15 FUTSAL
J.A. BOIS COLOMBES – Match n° 55056306 – U13 FUTSAL
ASNIERES FUTSAL – Match n° 55056306 – U13 FUTSAL

IV. Amende pour transmission tardive de la F.M.I.

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit, article 7 du R.S.G. du 92 – amende 10 € suivant art ; 10.2 cas n° 4 -Annexe 13.

U.S.M. MALAKOFF – Match n° 55245205 – Coupe Anciens
CSM CLAMART – Match n° 55245206 – Coupe Anciens
F.C. ISSY – Match n° 55245211 – Coupe Anciens
C.O.V.G.S. – match n° 55254191 – Coupe Seniors

V. Amende pour Feuille de match irrégulière

Absence ou numéro de licence incomplet d'un arbitre assistant

U.S.A. CLICHY – Match n° 53495451 – U 15 D1

VI. 1^{er} avertissement

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi 13/01/2026 à 12h au district.

Cas n°3 : Absence de préparation des rencontres

MONTROUGE F.C. 92 – match n° 55252449 – Coupe U16

F.C. ISSY – match n° 53695879 – U16 D5 Poule B

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.